DLP 22-7-86089715



Publication periodique

EDITION "GRANDES CULTURES"

ISSN 0757 4029

BULLETIN TECHNIQUE N° 19

3 JUILLET 1986

COLZA	: Fin du risque Alternaria en toutes zones.
POIS	: Accroissement du vol de Tordeuses et Pucerons. Traitez immédiatement les pois ayant encore des gousses plates ou en formation (Perche, Drouais-Thymerais).
MAIS DOUX, FLAGEOLETS	: Traitement Pyrale à effectuer dès réception.
MAIS GRAIN	: Début des traitements Pyrale à partir du 7 Juin en zones précoces.

- COLZA -

ALTERNARIA :

●Evolution très faible de la maladie sur siliques en toutes zones, en raison de la sécheresse.

→ Même sur les cultures les plus tardives, fin de la période de sensibilité à cette maladie.

- CEREALES D'HIVER -

MALADIES ET RAVAGEURS :

●Pas d'évolution des Rouilles ni des Pucerons.

→ Aucun traitement ne se justifie à une date aussi tardive.

ECHAUDAGE :

●En raison de la sécheresse actuelle, un échaudage intense est en cours dans les zones non irriguées. Les symptômes actuellement visibles peuvent avoir pour cause, selon les cas :

- Des veines de terre caillouteuses ou sableuses à faible réserve en eau.
- Des attaques de **Piétin-verse** mal contrôlées.
- Des attaques profondes de **Rhizoctone**, qui ont dans quelques situations nécrosé la tige.
- Des attaques de **Piétin-échaudage**, plus fréquentes sur précédent paille avec des résidus de récolte mal enfouies. Cette maladie entraîne un noircissement des racines mais n'atteint que rarement la base de la tige cette année.

→ Cet échaudage provoque un dessèchement prématuré des feuilles et sera très préjudiciable au rendement dans les zones non arrosées et à faible réserve en eau. Pour les agriculteurs utilisant l'irrigation sur céréales, effectuer le dernier apport au stade laiteux-pâteux.

- POIS -

RAVAGEURS :

●Net accroissement des populations de tordeuses du pois et de pucerons.

●Toutes les cultures de **pois protéagineux et de semence** de la région ont dépassé le stade sensible, sauf dans **le Perche et le Drouais-Thymerais** (28).

→ Dans ces deux régions, si un traitement n'a pas été effectué selon notre précédent avis, **traitez immédiatement** les cultures ayant encore des gousses en

Abonnement annuel : 125 F - Cheque à l'ordre du Régisseur de Recettes à envoyer à l'adresse ci-dessous

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, Rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX - Tél. 38 86.36.24
ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)



Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : A. SIMONIN - CPPAP N° 530 AD

P 64

formation ou des gousses plates, avec un produit efficace à la fois sur tordeuse et pucerons : diéthon 1000 g/ha (RHODOCIDE), phosalone 600 g/ha (AZOFENE, ZOLONE), endosulfan 600 g/ha (THIODAN).

→ Dans toute la région, assurez la protection des **pois de conserve** actuellement à plus de 15 jours de la récolte, avec les produits ci-dessus.

RABOUGRISSEMENT DU POIS :

Ce phénomène est toujours à l'étude, mais aucune explication satisfaisante n'a pour l'instant été donnée.

- TOURNESOL -

MALADIES :

- Des symptômes de nécroses de feuilles sont actuellement observées sur certaines parcelles en Beauce Chartraine et Drouais-Thymerais. Leur origine est en cours d'étude. Ces symptômes sont très certainement aggravés par la période chaude et sèche que nous connaissons.

- MAIS GRAIN -

PYRALE :

- En raison des fortes chaleurs actuelles, le vol de la Pyrale s'est brusquement intensifié, et les dégâts de ponte ont commencé de façon massive en zones précoces, où les toutes premières éclosions sont notées.
- En zones "normales", on assiste depuis deux jours aux premiers dépôts de pontes.

Conduite à tenir :

- Un traitement est indispensable dans toutes les parcelles où la population larvaire à l'automne est **voisine ou supérieure à 1 larve par pied.**
- Il est possible de raisonner de façon plus précise le traitement Pyrale en effectuant un comptage 2 fois par semaine, sur 50 plantes choisies au hasard dans la parcelle.

→ Un traitement sera rentable sur maïs grain si l'on observe à l'une des dates de comptage plus de **15 plaques de ponte pour 100 plantes** sur la parcelle considérée.

Dates optimales d'intervention :

Qu'il s'agisse d'un traitement microgranulé ou d'un traitement avec un produit liquide, les périodes définies ci-dessous sont celles où le traitement appliqué aura la meilleure efficacité dans la zone considérée.

Zones précoces : Vallée de la Loire (37, 41, 45), Orléanais (45), Sud Beauce du Loir et Cher, Petite Beauce du Loiret, secteur de Ferrières en Gâtinais (45), argilo-calcaires très superficiels du Gâtinais Est (45).

→ **Traitements à effectuer du 7 au 14 Juillet.**

Zones normales : Champagne Berrichonne (18, 36), Sologne (18, 41, 45), Beauce (28, 41, 45), Gâtines (37), Champeigne (37), Berry-Puisaye (45), Pays Fort (18), Drouais-Thymerais (28), plateau de Pontlevoy (41).

→ **Traitements à effectuer du 12 au 20 Juillet.**

Zones tardives : Perche (28, 41), Boischauts (18, 36).

→ **Dates probables de traitement du 17 au 25 Juillet.** Cette prévision ne tient pas compte d'un éventuel changement climatique important et peut donc être remise en cause. Consultez notre prochain avis.

Produits utilisables : Consultez le dépliant vert SPV-AGPM joint au bulletin N° 5.

Remarques :

- Les produits liquides entraînent un risque de pullulation du puceron noir du maïs (Rhopalosiphum padi). Ce risque n'est en aucun cas diminué par une adjonction de produit anti-puceron au produit anti-pyrale, car cette pullulation se produit après la fin de la période d'efficacité des produits.

- **Attention aux mélanges** : les années passées, certains insecticides utilisés en mélange, avec ou sans utilisation de mouillants ou de solvants, ont provoqué de fortes attaques de charbon et une production d'épis stériles digités. La perte de rendement a quelquefois été importante.

Eviter l'adjonction d'anti-puceron ou d'adjuvants au produit anti-pyrale.

- **Attention aux conditions d'application des produits** : cette année, une technique d'application d'insecticide anti-pyrale en ultra-bas volume (ULV) peut vous être proposée. La très faible taille des gouttes produites par ce type de pulvérisation les rend très sensibles aux phénomènes d'ascendance. Tout traitement de ce type opéré **en milieu de journée au cours de la période chaude actuelle risque d'être inefficace.**

- MAIS DOUX -

PYRALE :

- En raison des fortes chaleurs, le vol a démarré très rapidement.

Zones précoces : en Val de Loire, Sud Beauce du Loir et Cher, petite Beauce du Loiret, de nombreuses pontes sont actuellement déposées et les toutes premières éclosions commencent.

→ **Intervenir dès réception de ce bulletin.**

Zones normales : en Sologne, Beauce, plateau de Pontlevoy, des dépôts de pontes sont en cours, mais les éclosions n'ont pas commencé.

→ **Traitez en début de semaine prochaine (du 7 au 10 Juillet).**

Zones tardives : dans le Perche (28, 41) et en Beauce d'Eure et Loir, la date probable d'intervention se situe en fin de semaine prochaine (du 10 au 14 Juillet).

Produits utilisables : sur maïs doux suffisamment développé (plus de 10 feuilles), utiliser un insecticide microgranulé de type PERTHRINE MG (25 kg/ha en plein ou 15 kg en localisé). Su maïs doux à végétation plus réduite, préférer un insecticide liquide : DECIS à 0,5 l/ha, SUMICIDIN 10 à 1,5 l/ha, FASTAC 10 à 0,3 l/ha ou une spécialité à base de cyperméthrine : 50 g MA/ha.
Renouveler cette protection 20 jours plus tard avec un insecticide liquide.

- FLAGEOLETS -

PYRALE :

- Pour les flageolets ayant atteint le stade "3 feuilles trifoliées", se reporter aux dates de traitements citées dans la rubrique "Maïs doux". Pour les flageolets moins développés, intervenir dès que le stade "3 feuilles trifoliées" sera atteint.

Produits utilisables : DECIS 0,5 l/ha - SUMICIDIN 1,5 l/ha - FASTAC 10 0,3 l/ha. Sur cultures au stade floraison, utiliser un produit à base de phosalone (700 g/ha) ou endosulfan (700 g/ha). Renouveler cette protection 20 jours après.

- LENTILLES -

TORDEUSE DU POIS :

- Vol en intensification dans toute la région.
- Les cultures ont encore des gousses en formation en tous départements.

→ Un seul traitement, **effectué le plus rapidement possible**, sera suffisant pour protéger les cultures jusqu'à la fin de leur cycle.

Produits utilisables : se reporter à la rubrique "Pois".

765